

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision de la charte du parc naturel régional Normandie-Maine

Compte rendu d'entretien avec un élu

Entretien du : 23 mai 2023

Conduit par : Marcel VASSELIN

Avec : M. Franck MOISSERON

Fonction : Maire-adjoint Urbanisme et Patrimoine et Maire délégué de ROUELLE

I. La notoriété du Parc naturel régional Normandie-Maine

a) Selon vous, les habitants de votre commune ont-ils une bonne connaissance de l'existence du PNR ?

Tous les habitants de Domfront-en-Poiraie connaissent le PNR Normandie-Maine du fait :

- 1) Du "Musée de la Poire", ouvert au public à Barenton et dans lequel se passe des animations (Exposés, dégustations, etc.),*
- 2) Du site géologique de La "Fosse Arthur" à Saint-Georges-de-Rouelley, qui est un lieu de randonnées et de visites guidées organisées par le Parc.*

b) Si non, que faudrait-il faire pour améliorer la communication ?

Voir paragraphe précédent

c) Selon vous, les habitants de votre commune ont-ils une bonne connaissance des actions conduites par le PNR ?

C'est difficile à estimer, mais beaucoup déplorent l'arrachage des haies et de certaines plantations (Poiriers, pommiers) et ne comprennent pas qu'il en soit ainsi, malgré les interdictions figurant dans les règlements d'urbanisme. Il faut savoir que les élus sont parfois en difficultés du fait de la localisations de ces plantations au sein de propriétés privées inaccessibles !

d) Si non, que faudrait-il faire pour améliorer la situation ?

Organiser davantage de manifestations sur le territoire pour sensibiliser les personnes et les acteurs à la protection de la forêt, du patrimoine ainsi qu'à l'écoconstruction.

II. Les actions conduites par le PNR

a) Pourriez-vous me citer les principales actions réalisées par le Parc ?

(Certaines ont-elles été conduites sur le territoire de votre commune ces dernières années ?)

- *Accueil de scolaires à la Maison du Parc dans l'objectif de les sensibiliser, ainsi que leurs familles, à la protection de l'environnement.*

- *Visites organisées par le Parc à l'attention des élus : ex : "Grés d'union" avec sensibilisation à la géologie dans l'objectif du label « Géoparc » ;*
- *Actions d'accompagnements avec apport de compétences et obtention de financements partiels concernant la plantation et/ou le renouvellement de haies.*

b) Si oui lesquelles et quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Bilan globalement positif.

III. La révision de la charte pour la période 2024/2039

a) Que pensez-vous de la concertation préalable réalisée dans le cadre de la révision de la charte du PNR ?

Avez-vous été sollicité à ce titre ?

Monsieur MOISSERON ne peut répondre à cette question car il n'occupait pas cette fonction précédemment

b) Si oui, quelle a été la forme de votre contribution ?

c) Selon vous, quelles doivent être les grandes priorités du PNR pour la période 2024/2039 ?

- Actions de sensibilisation et d'accompagnement afin d'anticiper le réchauffement climatique ;

- Encadrement et conseils concernant le choix des cultures et des espèces à planter pour les décennies à venir ;

- Préservation de la biodiversité ;

- Travail en synergie avec les agriculteurs dans un but commun de préserver la nature, la biodiversité et de pérenniser les exploitations agricoles existantes ; le but étant de générer une adhésion commune autour de cet objectif vécu actuellement par le monde agricole comme une contrainte ;

- Participation des représentants du Parc aux manifestations agricoles existantes (ex : "Comices agricoles") pour se rapprocher des agriculteurs et sensibiliser les acteurs : ex : Prix décerner par le Parc concernant des challenges, etc.

- *Valorisation des efforts concernant les pratiques de préservation de l'eau,*
- *Valorisation concernant les cultures traditionnelles et l'élevage.*

IV. Les attentes pour votre commune

a) Concrètement qu'attendez vous du PNR, sur la période 2024/2039, pour votre commune ?

Voir paragraphe précédent